



Antananarivo, le 16 Mai 2012,- Actuellement à Madagascar des régions enclavées n'ont pas encore accès à la télécommunication. Conscientes de l'importance du rôle de ces technologies dans l'essor du pays, la fondation Telma, la Région Nord Pas-de-Calais et la Région d'Analanjirofo ont signé une charte de développement des NTIC en région d'Analanjirofo, à l'Hôtel Colbert.







Présidente de la Région Nord-Pas, Mme. Catherine Fily, lors de la signature de la charte de développement des TIC avec Telma.



M. Jean-François Ravelomanantsoa, directeur général de Telma, lors de la signature de la charte de développement des TIC avec la Région Nord-Pas.



M. Jean-François Ravelomanantsoa et M. Stéphane Bouchard, directeur régional de Telma, lors de la signature de la charte de développement des TIC avec la Région Nord-Pas.





Signature d'une Charte de développement des TIC (technologies de l'information et de la communication) entre la Région Nord-Pas, l'Etat de Madagascar, l'Union Régionale des Entrepreneurs de Madagascar (URSEM) et Telma.





Un dossier de la Région Nord-Pas